

# Motion des 26 enseignants et AESH réunis en réunion d'information (visioconférence) le 3 novembre avec le SNUDI-FO

Les 26 enseignants et AESH réunis le 3 novembre en visioconférence avec le SNUDI-FO 53 ont pris connaissance de l'évolution de l'épidémie de COVID-19 et du protocole sanitaire national publié à la veille de cette rentrée pour les établissements scolaires.

## Les personnels réunis constatent que :

- M. Blanquer est toujours dépassé par les événements et la cacophonie permanente de son ministère, génère stress, fatigue, angoisse, exaspération, et crée un climat anxiogène.
- C'est l'incurie du gouvernement à gérer cette crise, cumulée à l'état de nos services publics - en particulier les hôpitaux et les écoles - qui nous amène à cette situation ! (100000 lits d'hôpitaux ont été fermés en France depuis 20 ans et le gouvernement Macron déjà supprimé 7500 lits).
- Depuis la « première vague » du printemps dernier, rien n'a été anticipé. À titre d'exemples, il manque des postes de PE ; la liste complémentaire n'est pas ouverte à hauteur des besoins ; des postes de remplaçants viennent d'être supprimés, il y a une centaine d'élèves en situation de handicap en Mayenne sans l'accompagnement en AESH prévu et il manque de place dans les structures spécialisées...
- Le protocole sanitaire est totalement vide en matière de mesure de protection. Une nouvelle fois, en agissant ainsi, le Ministre veut se dédouaner en faisant porter toute la responsabilité des conditions sanitaires d'accueil sur les épaules des enseignants, et des directeurs en premier lieu !
- Le brassage des élèves est simplement limité et qu'aucun dédoublement des classes n'est prévu.
- Que nous manquons déjà d'enseignants remplaçants dans le département
- Toutes les conditions de sécurité sanitaire individuelles ne sont pas réunies (*absence de masques à usage sanitaire pour les adultes, pas de dépistage prévu, pas de gel hydroalcoolique...*).
- Toutes les conditions de sécurité sanitaire collectives des autres adultes et des enfants ne sont pas toutes et partout garanties.
- Notre responsabilité pénale en cas de problème lié au non-respect du protocole ministériel est engagée.
- Aucun enseignant, AESH ou ATSEM n'est formé à la mise en œuvre d'un tel protocole (la distribution de fiches, de FAQ ou la lecture du protocole ne sauraient se substituer à une réelle formation)

## Les personnels enseignants et AESH réunis ce mardi 3 novembre n'acceptent pas :

- la mise en danger des personnels, de leurs proches, de leurs élèves;
- de porter la responsabilité de l'application du protocole sanitaire;

## Ils mandatent le SNUDI-FO 53 pour porter les revendications urgentes auprès du DASEN:

- Le dédoublement des classes pour limiter les risques de contagion ;
- Le dépistage systématique des personnels et des élèves ;
- La mise à disposition gratuite et en nombre de masques FFP2 dans les écoles, en particulier pour les personnels vulnérables ; La mise à disposition gratuite et en nombre de masques chirurgicaux
- Le recrutement en urgence d'AESH pour le département
- Le recrutement immédiat de médecins de prévention en nombre suffisant ;
- Le recrutement immédiat de médecins scolaires ;
- La reconnaissance de la COVID 19 comme maladie professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence et le remboursement des jours de carence pour tous les personnels placés en CMO depuis la rentrée scolaire ;

Les enseignants et AESH réunis en visioconférence le mardi 3 novembre 2020 invitent leurs collègues à la plus grande prudence quant aux conditions sanitaires et à faire remonter, au syndicat et/ou leur IEN, systématiquement toute carence constatée en matière de santé, de sécurité ou de condition de travail. Ils les invitent à signaler, à leur IEN avec copie au SNUDI-FO, via les RSST (registre santé et sécurité au travail) toute disposition du protocole sanitaire qui ne pourrait être appliquée.

Adoptée à l'unanimité